

ZONE DE POLICE VESDRE

www.policevesdre.be



COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication immédiate

Police

Zone Vesdre

**Dossier traité par : Eric Piscart - Consultant en communication
Zone de police Vesdre - 0494/501 774**

Verviers, le 19 décembre 2009

Opération de sécurisation de la Zone Vesdre

La Police Vesdre (Verviers-Dison-Pepinster) a organisé une vaste opération de sécurisation vendredi 18 décembre entre 15h00 et minuit.

Une initiative originale car les policiers locaux étaient actifs sur les routes et dans les centres villes, et plus particulièrement les commerces. Elle s'inscrivait autant dans le cadre de la campagne de sécurisation de fin d'année de la Police Vesdre que dans la campagne de l'IBSR (Institut Belge pour la Sécurité Routière) qui s'étend sur les mois de décembre et janvier, et qui vise à prévenir la conduite sous influence.

Dès 15h00, les policiers locaux ont mis en place des contrôles routiers sur les 3 communes de la Zone.

Ensuite, vers 17h45, ils se sont rendus à Stembert, Heusy, Dison, Pepinster et au centre ville de Verviers. Ils y ont réalisé des patrouilles pédestres avec l'objectif de sécuriser ces lieux habituellement fort fréquentés. Le moment avait été soigneusement choisi car il s'agit de l'heure habituelle de fermeture des commerces, et pourrait être considéré comme sensible en matière de vol. Leur visibilité et les contacts qui ont été réalisés autant avec les badauds que les commerçants ont cherché à dissuader les auteurs potentiels et participé à l'augmentation du sentiment de sécurité.

Aux environs de 18h30, les équipes de la Police Vesdre ont repris les contrôles routiers jusqu'à 24h00, avec une température extérieure rapidement inférieure à -5 degrés.

Ils portaient plus particulièrement sur la lutte contre la conduite sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants, sur le port de la ceinture de sécurité, le respect des limitations de vitesse, l'utilisation de véhicules équipés de pneumatiques et de phares en bon état.

12 points de contrôle ont été mis en place et 149 véhicules ont été contrôlés.

Au terme de l'opération :

- 6 PV pour non-port de la ceinture de sécurité ont été dressés ;
- 6 PV roulage ont été rédigés pour défaut d'immatriculation, défaut de contrôle technique et utilisation inadaptée des feux antibrouillard ;

- Vu les circonstances climatiques, marquées par la neige et le verglas, 1 seul PV vitesse a été rédigé ;
- 2 saisies de stupéfiants ont été réalisées, qui ont donné lieu à la rédaction de 2 PV pour possession de stupéfiants ;
- 2 conducteurs ont été contrôlés « positif ». Ils se sont vu immédiatement signifier un retrait de leur permis de conduire étant donné leur intoxication alcoolique ;
- 7 PV d'avertissement pour des feux défectueux et 2 pour des pneus non conformes ont encore été dressés. Les conducteurs concernés devront se représenter auprès d'un service de police avec leur véhicule remis en ordre.

« Il faut souligner que deux équipes qui circulaient pour se mettre en place sur un endroit de contrôle sont parvenues à intercepter un individu qui venait de voler un véhicule. Ils l'ont immédiatement transféré à l'Hôtel de Police avant de reprendre le service prévu » explique Robert DEJONG, le responsable de l'opération et Inspecteur principal à la Zone Vesdre.